



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité civile et moyens hélicoptérés

Question écrite n° 22365

Texte de la question

Mme Yolaine de Courson interroge M. le ministre de l'intérieur sur les moyens hélicoptérés dévolus à la sécurité civile. L'hélicoptère de la sécurité civile DRAGON 25 présent en Franche-Comté et basé à Besançon a été réaffecté pour le mois de juillet 2019 en Martinique, l'hélicoptère basé habituellement dans l'île étant indisponible suite à un accident. Au-delà du geste absolument nécessaire de solidarité nationale qui n'est nullement remis en cause, elle l'interroge sur les moyens hélicoptérés de remplacement dont disposent les services de secours dans leur ensemble et les solutions mises en œuvre en cas de défaillances simultanées de plusieurs appareils sur le territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Yolaine de Courson](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22365

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2019](#), page 7281

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)